



Saint-Pierre, le 7 septembre 2020

Stéphane CLAIREAUX  
député  
de la Collectivité Territoriale  
de Saint-Pierre-et-Miquelon

M. Thierry DEVIMEUX  
Préfet de l'Archipel

SAINT-PIERRE

**PERMANENCE SAINT-PIERRE**

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

**TÉLÉPHONE**

05 08 41 99 98

**TÉLÉCOPIE**

05 08 41 99 97

**ADRESSE ELECTRONIQUE**

contact@depute975.fr

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

**TELEPHONE**

01 40 63 73 03

**TÉLÉCOPIE**

01 40 63 78 74

**ADRESSE ELECTRONIQUE**

sclaireaux@assemblee-nationale.fr

Monsieur le Préfet,

Comme vous le savez, le vol direct Paris/Saint-Pierre opéré par la compagnie ASL Airline se posera pour la dernière fois de la saison 2020 ce soir, lundi 7 septembre.

Je souhaiterais ici vous alerter quant à mes inquiétudes concernant le désenclavement aérien de l'Archipel dans les semaines (mois) qui viennent.

En effet, avec l'arrêt du vol direct, les possibilités de voyager entre Saint-Pierre-et-Miquelon et la métropole vont chuter drastiquement.

Alors que nous avions la capacité cet été de transporter 188 passagers par semaine entre le vol direct sur Paris et les 2 vols d'ATR 42 sur Montréal, la programmation qui semble se profiler pour les mois à venir d'un seul vol hebdomadaire sur l'aéroport Pierre-Elliott Trudeau, nous limiterait alors à une capacité en transport passagers de seulement 44 passagers par semaine !

La fin de la saison estivale correspond évidemment à une diminution du flux de passagers. Il n'en demeure pas moins qu'un seul vol hebdomadaire sur Montréal, tel qu'envisagé, n'arrivera pas à absorber les besoins du territoire. Car même si la crise sanitaire de la covid-19 restreint de fait le développement des échanges entre la métropole et SPM, la vie économique, sociale et sanitaire doit se poursuivre, bien qu'elle soit contrainte.

Air Saint-Pierre a déjà annoncé qu'une partie de ses vols dans les semaines, voire mois à venir, sont d'ores et déjà complets ! Il devient donc nécessaire de programmer rapidement un deuxième vol hebdomadaire sur Montréal, sans quoi l'Archipel risquerait d'être vite paralysé à cause de l'impossibilité de faire venir des missions administratives, économiques ou médicales. Se pose aussi le cas des personnes devant se déplacer pour des raisons professionnelles ou de formation et les nombreuses évacuations sanitaires sur la métropole des malades et de leurs accompagnants.

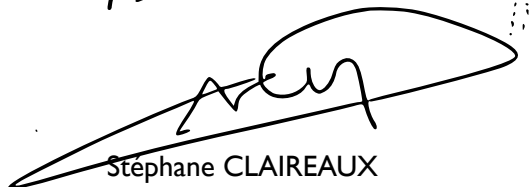
Le Premier Ministre Jean Castex a déclaré que les Français devront apprendre à vivre avec le virus. Cela implique donc que les activités économiques et sociales puissent se poursuivre ; donc de pouvoir circuler correctement entre le territoire métropolitain et l'Archipel, tout en restant bien entendu maître du contrôle des flux dans un contexte sanitaire contraint.

Je sais qu'une réunion avec les représentants de la compagnie Air Saint-Pierre et la DGAC doit se tenir à ce sujet très bientôt, aussi je souhaitais au préalable vous faire part de mes inquiétudes et de mon point de vue.

Copie de ce courrier sera adressé au Ministre des Outre-mer pour sa bonne information.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma meilleure considération.

Bien à vous,



Stéphane CLAIREAUX

Copie : Ministre des Outre-mer